

AIGONDIGNÉ

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 19
- Votants : 22
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 0

DEL 2025_061

Date de convocation :
le 02 juillet 2025

Date d'affichage :
le 02 juillet 2025

*Fait à Aigondigné,
Le 11 juillet 2025
Ont signé au registre tous
les membres présents.
Pour extrait conforme*

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois de juillet à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : GOMEZ François par AUDÉ Laurent, TEXIER Fernando par MARTINEZ Olivier, ZAPATA Laurie par LECULLIER Lysiane.

Absent(s) : néant

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ

Délibération 2025_061 : FINANCES

Objet : Ajustement du plan de financement travaux et ouvrage d'art, « Chemin des Trois-Bois ».

Vu la délibération DEL2022_065 concernant le projet démolition et reconstruction du pont rue des trois bois,

Vu le rapport de conception réalisé par IMSP,

Vu l'étude géotechnique réalisé par Alios ingénierie,

Vu la rédaction du document portant sur l'incidence loi sur l'eau de NCA environnement,

Vu l'avis de la commission marchés publics du 7 juillet 2025,

Considérant les couts réels de l'opération ci-dessous :

Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
AMO	IMSP	4 400,00
MOE	IMSP	15 000,00
Rédaction DCE	Vincent ROCCHI	1 000,00
Études complémentaires / frais annexes		
Etude géotechnique	Alios Ingénierie	3 140,00
Etude hydraulique	NCA environnement	9 200,00
Relevé topo	Céline Métais	2 178,90
Travaux ou acquisitions		
Travaux	Colas	126 745,00
Aléas 10%	Sur travaux et dépenses connexe	14 714,00
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		176 378,40

Madame le Maire propose que soit ajusté le plan de financement tel que ci-dessous :

Financements	À préciser le cas échéant	Dépenses subventionnables	Sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens					
DETR	DETR 2023	127 177,50	Acquis	50 871,00	40%
DSIL					
FNADT					
Autres aide État					
Conseil régional					
Conseil départemental	PnP « travaux »	176 378,40	Sollicité	90 231,72	51%
EPCI					
Autre collectivité					
à préciser					
Sous-total aides publiques				141 102,72	
Autres aides non publiques					
à préciser					
Sous-total autres aides non publiques					
Part de la collectivité	Fonds propres			35 275,68	
	Emprunt				
	Crédit-bail ou autres				
	Recettes générées par le projet				
Participation du maître d'ouvrage				35 275,68	
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)				176 378,40	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- **APPROUVE** la proposition du plan de financement présenté ci-dessus.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à solliciter les demandes de subventions correspondantes telles que présentées dans le plan de financement ci-dessus et à signer tout acte y afférent.

Le secrétaire de séance,

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux
mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Le Maire,
Patricia ROUXEL


